

# En Correspondance

LA LETTRE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



N° 71 - déc. 2015-janv. 2016

## ÉDITO

**L**es temps sont-ils difficiles ? Soyons bons, et les temps seront bons, car nous sommes le temps » : en ce début d'année, saint Augustin nous rappelle qu'il ne s'agit pas tant de formuler des vœux, aussi sincères soient-ils, que de vouloir contribuer à leur concrétisation. Une première piste nous est offerte par l'ouverture de l'Année de la Miséricorde. En quoi l'École catholique peut-elle être chaque jour un peu plus une « École de la Miséricorde » ? Y réfléchir en équipe, dans tous nos établissements et toutes nos structures, pour chercher à le vivre du mieux possible, voilà, me semble-t-il, un horizon pour faire de 2016 une « belle » année...

Une seconde piste peut se travailler autour de la question cruciale des liens. Dans une société qui souffre de toutes ses fractures, comment faire encore plus de l'École catholique une « École du lien » ? Entre les personnes comme entre les groupes – sociaux, culturels, religieux – ; entre l'École et les parents ; entre les établissements et leur environnement ; entre les savoirs et, pour nous chrétiens, entre la Foi et la Raison : face aux murs qui se dressent parfois, puisse 2016 être l'année des ponts ! Pour une École de la Miséricorde et du lien, je souhaite à toutes et à tous une année réenchantée.

**Pascal Balmand**

## en dialogue

### UNE HAUSSE DES EFFECTIFS CONFIRMÉE

**L**es résultats de l'enquête lourde menée sur les effectifs de la rentrée 2015 viennent corroborer les estimations avancées en septembre, à 62 élèves près. Au total, l'enseignement catholique scolarise donc 2 021 092 élèves, affichant une augmentation de 18 363 élèves.

La hausse observée dans le second degré (+ 9 546 élèves), un peu plus forte que dans le public, confirme une tendance habituelle depuis huit ans. En revanche, les 8 817 élèves supplémentaires inscrits dans le premier degré correspondent à une progression inusitée. Elle concerne tous les niveaux, hormis les dispositifs d'inclusion scolaire, du fait que l'accueil des élèves en situation de handicap s'effectue de plus en plus dans des classes ordinaires.

Dans le second degré, la progression concerne majoritairement les lycées d'enseignement généraux (+ 8 163 élèves).

Il s'agit là d'une tendance de fond qui se confirmera dans les trois prochaines années puisqu'elle correspond à l'arrivée dans le second cycle de la génération du début des années 2000 marquées par un pic de naissances. Bien qu'il ne profite plus de cette embellie démographique, le collège gagne tout de même 1 361 élèves. En revanche, les effectifs des voies professionnelles et technologiques décroissent, de manière plus marquée pour les établissements technologiques en déficit de 505 élèves, au lieu de 423 pour les lycées professionnels. Dans les filières post-bac, l'augmentation (+ 765) reste un peu en deçà de la tendance habituelle.

À noter que la progression concerne quasiment l'ensemble du territoire, y compris des académies qui jusqu'alors perdaient régulièrement des élèves comme, entre autres, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Reims ou Rouen.

## en convention

### AVEC LES LYCÉES TURCS

**L**e 9 janvier dernier, le Sgec et l'Association des écoles catholiques françaises de Turquie (AECFT) ont renouvelé une convention qui les lie depuis 2000, favorisant les partenariats dans la formation et le partage des ressources. Le Sgec aidera ainsi les six lycées de l'AECFT, situés à Istanbul et Izmir, à recruter des enseignants et des chefs d'établissement. Ces lycées ont la particularité d'enseigner en français le programme éducatif turc et de faire rayonner la culture française.

Le département Relations internationales du Sgec se charge de faire la promotion de

ces lycées auprès des chefs d'établissement et enseignants français. Il organise ainsi chaque année une matinée de rencontre et d'information pour mettre en contact les candidats au départ et les lycées turcs qui accueillent. Il peut aussi jouer un rôle d'accompagnateur sur des questions d'ordre pédagogique ou administratif. Il accompagne, enfin, le retour des chefs d'établissement, en les aidant à trouver un poste en France et en leur permettant de suivre plusieurs semaines de formation à l'ECM pour remettre à jour leurs connaissances du système éducatif français.

## en route

### ACCOMPAGNER L'ORIENTATION

Le contexte pour accompagner l'orientation des élèves a changé. C'est ce que pointe le texte « L'accompagnement à l'orientation pour rendre chacun acteur de ses choix : les communautés éducatives ouvertes sur le monde s'engagent » qui réactualise un document de 2009. Élaboré par une commission du Sgec, ce texte, voté lors du Cnec du 26 novembre dernier, préconise la mise en place, à l'échelle diocésaine et/ou académique, d'équipes pour piloter l'accompagnement à l'orientation. Chaque collège et lycée sera invité à constituer autour du chef d'établissement une équipe où sont représentés les cadres pédagogiques et éducatifs, les personnels enseignants, des personnels d'éducation, des parents (Apel-BDI), des élèves, des anciens élèves...

■ [orientation.enseignement-catholique.fr/accompagnement-orientation.pdf](http://orientation.enseignement-catholique.fr/accompagnement-orientation.pdf)

## en avant

### LA VOIE PRO DEMAIN

Relever les nouveaux défis de la voie professionnelle, telle est la volonté qui traverse le texte « Dans un contexte nouveau, des stratégies nouvelles pour la voie professionnelle », voté au Cnec du 26 novembre 2015. L'enseignement catholique se fixe trois objectifs : adapter l'offre de formation ; favoriser les parcours personnalisés ; faire connaître cette nouvelle dynamique en interne et externe. Ce document d'orientation s'accompagnera d'un plan d'action, finalisé en juin prochain, auquel travaille la commission « Avenir de l'enseignement professionnel » pilotée par le Sgec avec les différentes organisations concernées.

■ [orientation.enseignement-catholique.fr/AEP-CNEC.pdf](http://orientation.enseignement-catholique.fr/AEP-CNEC.pdf)

## en cohérence

### RÉENCHANTEMENT : TROIS AXES POUR AVANCER

Pour réenchanter l'École, mieux vaut vivre pas à pas l'expérience d'une démarche, et la formaliser au fur et à mesure, plutôt que de construire tout un appareil théorique pour chercher ensuite à le mettre en œuvre.

Il s'agit simplement de se mettre en mouvement, autour des trois principes d'action du réenchancement : penser, explorer, partager. Trois principes qui ne sont pas à comprendre sur un schéma chronologique, mais au contraire dans une logique de cohérence simultanée et donc de constante articulation.

C'est bien dans cet esprit que travaille le Conseil du Réenchancement, dont la dernière réunion s'est tenue le 11 janvier dernier :

– « **Penser** », pour mieux comprendre les signes des temps : il a été convenu d'engager dans les mois à venir tout un travail de recueil de paroles auprès des acteurs de nos communautés éducatives. Un groupe de personnalités extérieures sollicitées à cet effet s'efforcera de mettre en lien ce qui se sera dit avec les mutations et les questionnements de notre temps présent.

– « **Explorer** », pour ouvrir de nouveaux horizons : d'abord dans

quelques territoires, puis de proche en proche un peu partout, seront institués des foyers de recherche rassemblant sur un mode très souple celles et ceux qui cherchent à inventer des chemins éducatifs et pédagogiques ajustés aux besoins nouveaux des enfants et des jeunes. En lien avec le Sgec, l'École des cadres missionnés pourra constituer le pôle d'animation de ce « cercle de recherche et d'exploration ».

– « **Partager** », pour vivre l'École catholique comme la « *maison commune* » sur laquelle le pape François insiste tant dans *Laudato si'* : il s'agira notamment de construire et d'accompagner la mobilisation des élèves, de sorte que dès 2016-2017 puissent s'organiser dans les diocèses des rassemblements de leurs représentants, comme autant de jalons sur une route de construction de l'avenir.

*Réenchanter l'École, c'est ainsi vouloir :*

- *comprendre les signes des temps,*
- *s'engager et agir ensemble,*
- *construire notre « maison commune »,*
- *vivre une Espérance partagée*

*pour ouvrir des horizons nouveaux.*

Pascal Balmand

## en parution

### DIVERSITÉ À L'ÉCOLE : ECA EN PARLE !

Accueillir et valoriser la diversité culturelle et religieuse dans l'École catholique, tel est le défi quotidien de nombreux chefs d'établissement. Le prochain hors-série du magazine *Enseignement catholique actualités*, à paraître début mars, montrera comment à Bordeaux, Marseille, Paris, Roubaix mais aussi en Nouvelle-Calédonie, des actions concrètes sont menées pour favoriser les échanges entre jeunes d'origines différentes.

Dans ce hors-série de 36 pages est réaffirmée la vocation interculturelle

et interreligieuse de l'École catholique, en donnant la parole à des spécialistes – évêques et laïcs – et s'appuyant sur les grands textes de l'Église depuis Vatican II. *ECA* accompagne ainsi la sortie d'un texte d'orientation sur le dialogue interculturel et interreligieux en École catholique qui sera prochainement présenté au Cnec. Il sera suivi, courant 2016-2017, d'un jeu de fiches thématiques pour aider les chefs d'établissement et les équipes à mieux déployer ce dialogue au sein des communautés éducatives.

## en préparation

### 750 EMPLOIS ATTRIBUÉS POUR LA RENTRÉE 2016

La loi de finances attribue 750 emplois à l'enseignement privé associé à l'État par contrat pour la rentrée 2016. Conformément aux orientations entérinées par la Commission permanente du 12 janvier 2016, 404 postes sont consacrés au redéploiement démographique ainsi qu'à la réforme du collège, et 207 postes attribués à la politique en faveur de la mixité et de la réussite.

Les 139 emplois restants permettront de faire face à diverses contraintes : l'augmentation des décharges de direction des chefs d'établissement du premier degré (54 postes), l'augmentation des moyens affectés aux décharges syndicales (20 postes), la réserve ministérielle (50 postes).

15 emplois seront enfin utilisés pour décharger les enseignants intervenant comme formateurs dans les Instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique (Isfec).

Sur l'enveloppe des 207 emplois consacrés aux projets en faveur de la mixité et des réussites, 26 sont réservés

au suivi des actions préexistantes, afin d'assurer notamment la montée pédagogique des dispositifs. Le restant a été réparti entre les académies, au prorata des effectifs.

Ce sont les comités académiques de l'enseignement catholique (Caec) qui assurent localement la redistribution des postes entre les projets d'établissement qu'ils avaient préalablement sélectionnés, en conformité avec les critères d'éligibilité définis par la Commission permanente.

Par ailleurs, les Caec ont aussi identifié des établissements qui, au titre de leur population scolaire et de projets spécifiques, pourraient relever de la politique d'association à l'accueil prioritaire de l'enseignement catholique. Cette liste sera prochainement présentée au ministère, après avoir été consolidée.

À noter enfin que plusieurs directions diocésaines participent à l'expérimentation sur le renforcement de la mixité sociale au collège menée dans 17 départements en cette année 2016.

## en action

### UNE NOUVELLE ORGANISATION D'EMPLOYEURS

Confédération de l'enseignement privé non lucratif (CEPNL) : tel est le nom de la nouvelle organisation d'employeurs qui représentera les employeurs associatifs dans le secteur de l'enseignement privé, de la maternelle au supérieur. Créée le 21 décembre 2015, elle regroupe la Fnogec, la Fescic et l'AEUIC (Association des employeurs des universités et instituts catholiques).

Ces fédérations anticipent les effets de la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 qui invite les branches professionnelles à se restructurer. Ce regroupement concerne plus de 5 500 associations supports d'établissements scolaires, 25 grandes écoles d'ingénieurs et de management, 5 universités catholiques, soit 100 000 salariés de droit privé. Ce nouvel acteur aura un rôle politique à jouer pour valoriser la place de l'enseignement privé à but non lucratif au cœur des politiques publiques de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

► [www.fnogec.org](http://www.fnogec.org)

## en classes préparatoires

### DES DROITS UNIVERSITAIRES À RÉGLER

Renasup, réseau de 520 lycées catholiques dotés d'un pôle supérieur, a démenti les contre-vérités circulant sur la question du paiement des droits d'inscription universitaires par les élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). L'obligation de conventionnement des CPGE publiques avec des Établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) implique, en effet, que leurs étudiants versent des droits d'inscription universitaires dont les étudiants des prépas privées seraient dispensés, le privé n'étant pas légalement contraint à passer une convention. Pourtant, par souci de ne pas fermer des voies de poursuite d'études aux

jeunes qui lui sont confiés, Renasup joue le jeu des partenariats avec les EPCSCP : « *Nous signons des conventions-cadres tripartites : rectorat, universités publiques et enseignement catholique (Caec et Renasup)* », rappelle Yves Ruellan, président de Renasup. De fait, s'ils tiennent compte des spécificités juridiques de l'enseignement privé, ces textes « *prévoient les mêmes dispositions d'inscription à l'université que pour les jeunes des lycées publics* ».

Yves Ruellan espère que ces précisions permettront de ne plus se focaliser sur cet aspect financier pour élargir le débat aux stratégies communes visant à renforcer l'accessibilité et l'attractivité des CPGE.

**EN LIBRAIRIE.** Le *Guide Saint-Christophe* 2016 qui répertorie les lieux spirituels de toute la France est sorti ! Organisé par régions, il permet de trouver le lieu idéal pour se ressourcer. Cette année, il présente plus de 250 adresses d'hébergement spirituel en France et en Europe dont une quinzaine de nouveaux lieux. À noter que l'offre en Suisse et Belgique s'est grandement étoffée. Pour chaque hébergement, sont précisés les équipements fournis, les propositions spirituelles, les loisirs et activités à proximité et les infos pratiques (tarifs, langues parlées, accès, contacts...). Une carte routière de France détachable avec le signalement des adresses est incluse.

► En vente au prix de 19,90 € et sur [www.guidestchristophe.com](http://www.guidestchristophe.com)

## en interview

### L'URCEC PRÉPARE SON AVENIR

*Sœur Monique Gugenberger, présidente de l'Urcec, fait le point sur les défis qui attendent les congrégations enseignantes, suite à la session de leurs tutelles des 12 et 13 janvier derniers.*

**Que représente l'Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique (Urcec) aujourd'hui ?**

L'Urcec compte 107 réseaux congréganistes, dont 84 liés à des congrégations féminines. Ses établissements scolarisent environ 680 000 élèves.

**Quelle est votre priorité cette année ?**

Nous sommes en train de redéfinir la mission de l'Urcec à l'interne comme à l'externe, ainsi que son organisation. Nous voulons mieux prendre en compte la diversité, très grande, des réseaux congréganistes : les uns appartiennent à des provinces à dimension européenne avec une réalité internationale plus tangible ; les autres sont de taille modeste et initient des collaborations nouvelles, avec parfois des autorités de tutelle venant d'un autre pays ou d'un engagement hors enseignement ; d'autres encore sont fortement structurés dans l'animation et l'exercice de la tutelle.

**Où en est le « groupe canonique » chargé d'étudier de nouvelles formes d'autorité de tutelle permettant aux laïcs de prendre la relève dans la fidélité aux charismes des congrégations ?**

Un premier volet du travail a été présenté au Conseil épiscopal de l'enseignement

© S. Horguelli



catholique le 20 janvier dernier. Il rend compte des points suivants : origine du questionnement, état des lieux, recherches déjà en cours, aspect canonique et théologique. La réflexion est à poursuivre en élargissant le groupe de travail et en précisant des aspects plus concrets de fonctionnement, d'organisation...

**Lors de votre dernière session, qui s'est tenue à Paris, les tutelles se sont demandé comment garder vivantes leurs traditions éducatives...**

Le chef d'établissement est au cœur de cette « transmission ». Mais il ne peut la réaliser que si tous les membres de la communauté éducative la connaissent et l'incarnent au cœur même de leur engagement professionnel. D'où l'importance des sessions de formation adressées à chaque catégorie de personnels sur la tradition éducative de son établissement. Il est vital d'impliquer chacun, y compris les personnels de service, les parents et... les élèves !

## en mouvement

### DÉPART ET ARRIVÉES AU SGE C

**C**laude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, partira à la retraite le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Aussi, le Conseil épiscopal a décidé, conformément à l'article 359 du Statut, de nommer adjoints au secrétaire général : Yann Diraison et Jérôme Brunet. Yann Diraison, actuellement délégué général aux ressources humaines au Sgec, sera plus spécifiquement en charge du pôle des ressources. Jérôme Brunet qui assure actuellement la mission de directeur diocésain de l'enseignement catholique de Blois, sera en charge du pôle de l'animation éducative. Ils prendront leur fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

### À LA TÊTE DU CCFD

**S**ylvie Bukhari-de Pontual est la future présidente du CCFD-Terre Solidaire. Élu le 13 décembre dernier, cette avocate de 54 ans, à la double culture (fille d'une Française catholique et d'un Pakistanais musulman) et professeur à la faculté de sciences sociales et économiques (Fasse) de l'Institut catholique de Paris, prendra ses fonctions au milieu de l'année 2016. Elle succèdera à Guy Aurenche. Très engagée dans la défense des droits humains, elle a effectué de nombreuses missions de plaidoyer auprès d'institutions internationales. Elle reste présidente de la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Fiacat) jusqu'en juin 2016.

Chaque mercredi sur RCF, retrouvez à 6 h 55 la chronique éducation « Vivre ensemble », animée par Stéphanie Gallet, en partenariat avec le SGE C.